

## CHARTE EDITORIALE

Collection « Montagne et Innovation », LabEx ITEM

### 1. Présentation de la collection

Les territoires de montagne ont souvent été perçus comme marginaux, voire périphériques aux lieux d'innovation ; or de longue date, ils ont su développer des mécanismes originaux d'adaptation et d'innovation d'ordre économique, social, culturel etc. Durant les dernières décennies, ces territoires ont été confrontés à de nouvelles contraintes tant internes qu'externes qui ont remis en cause, à divers degrés, leur structuration et leur fonctionnement et qui interviennent sur leurs évolutions actuelles et à venir. Il importe de s'interroger sur les changements intervenus (ou en cours), les réponses apportées (ou à apporter), les moteurs d'adaptation et d'innovation, et plus généralement de reconsidérer la notion d'innovation à partir du « laboratoire » montagnard pour apporter de nouvelles perspectives de réponses aux grands enjeux et défis actuels en matière de gestion durable.

Engagés dans le Labex ITEM (Innovation et Territoires de Montagne), des chercheurs de différentes origines scientifiques (historiens, géographes, économistes, juristes, sociologues, anthropologues, gestionnaires...) ont développé des recherches croisées pour apporter un regard renouvelé sur les problématiques territoriales et environnementales : mutations socio-économiques, bouleversements environnementaux planétaires, déclinés aux échelles locales, implications sur les ressources en eau, sur les paysages et les relations humaines etc.

La collection « Montagne et Innovation » entend restituer et valoriser les résultats de cette recherche auprès du monde académique comme auprès d'un public plus large, notamment les pouvoirs publics et favoriser un transfert d'expériences et de connaissances en direction des acteurs des territoires de montagne. Au total, il s'agit de contribuer à une lecture plurielle de l'innovation et de son déploiement, afin de construire les territoires de montagne de demain.

### 2. Critères d'éligibilité pour la collection

- Qualité scientifique et originalité du projet éditorial
- Travaux orientés sur les logiques de développement des territoires de montagne et leurs capacités d'adaptation et d'innovation
- L'impact international sera un des critères d'appréciation

La collection privilégie les ouvrages collectifs et interdisciplinaires, cependant il est désormais envisageable de soumettre des travaux tels que des thèses apportant un contenu innovant à la recherche sur les territoires de montagne.

### **3. Le dispositif éditorial**

#### **a) Directeur de la collection**

##### Missions :

- Réceptionne (avec la chargée des publications) le manuscrit proposé par un ou plusieurs chercheurs.
- Contacte les experts, en lien avec la chargée des publications.
- Prend connaissance des rapports des experts et fait part aux auteurs, en lien avec le directeur de l'ouvrage, de la décision de publier ou non le manuscrit/les chapitres. Il transmet aux auteurs une lettre d'explications sur sa décision, ainsi qu'une copie des rapports. Outre l'acceptation et le rejet sans conditions, la décision peut être plus nuancée (acceptation sous réserve de corrections, ou invitation à soumettre une nouvelle version).

#### **b) Comité éditorial :**

##### Composition :

- René Favier, directeur de la collection
- Marie Christine Fourny, responsable scientifique du LabEx
- Stéphanie Rouanet, responsable du pôle éditorial du LabEx

##### Missions :

- Élabore la ligne éditoriale de la collection en tenant compte de l'évolution des problématiques du LabEx ITEM.
- Valide la fréquence des publications et leur calendrier.
- Nomme/valide les membres du comité de lecture pour chaque ouvrage.
- Décide si les textes sont potentiellement publiables dans la collection, sélectionne et valide les publications à venir. La pertinence de la question évoquée et l'intérêt des résultats pour les lecteurs de la collection sont évalués, en fonction des critères de publication propres à la collection (point 2).
- Contrôle la conformité des textes (sélection ou proposition effectuée par la chargée des publications) avec la ligne éditoriale et rédactionnelle de la collection, leur pertinence et leur qualité, avant transmission aux experts.
- Veille à la qualité rédactionnelle de la collection, en tenant compte de la diversité des lecteurs potentiels : les textes doivent être lisibles, au moins dans leurs grandes lignes, par toutes les communautés scientifiques et professionnelles constitutives du champ.

Les directeurs des ouvrages sont associés au comité éditorial pendant la durée d'élaboration de l'ouvrage qu'ils dirigent. Ces directeurs peuvent être assistés d'autres personnes qu'ils souhaitent également intégrer au comité de rédaction pour la préparation de l'ouvrage et la participation au travail de secrétariat de rédaction.

#### **c) Comité de lecture**

Le comité de lecture est composé d'experts dont le profil correspond aux thèmes et aux techniques abordés dans le manuscrit. Propre à chaque ouvrage, il est choisi par le comité éditorial en fonction



des sujets traités. Il est souhaitable de s'adjoindre les compétences de chercheurs extérieurs au laboratoire du directeur de l'ouvrage pour une plus grande reconnaissance des résultats scientifiques. Des membres du comité éditorial et d'autres membres du LabEx ITEM peuvent être également sollicités pour procéder à une double lecture.

Les membres du Conseil Scientifique du Labex font partie de fait du comité de lecture permanent et peuvent être appelés à évaluer le manuscrit selon les thèmes abordés. Sur suggestion des directeurs de l'ouvrage et du comité éditorial, des experts extérieurs peuvent être sollicités.

#### Mission :

- Évalue les textes de manière approfondie, renseigne la grille d'évaluation et rédige un rapport livrant une impression générale sur le manuscrit/le chapitre, ainsi que des commentaires précis sur d'éventuelles erreurs ou imprécisions

Les manuscrits/chapitres présélectionnés font l'objet d'une évaluation selon la règle de l'anonymat double par au moins deux experts qui rendent un rapport détaillé d'évaluation. Seul le nom du directeur de la collection est connu des auteurs.

Les rapports d'évaluation apprécient si le manuscrit/le chapitre est :

- Accepté en l'état pour publication
- Accepté sous réserve de modifications (soit mineures, soit majeures)
- Refusé

#### **d) La chargée des publications**

##### Missions :

- ➔ Met en œuvre et suit les projets éditoriaux du LabEx ITEM, de leur conception à leur diffusion :
  - Rédige et veille au respect de la charte éditoriale
  - Anime le comité éditorial
  - Réceptionne les fiches de dépôt de projet éditorial et opère une pré-sélection des manuscrits
  - Élabore le calendrier de publication, en accord avec le comité éditorial
  - Assure la coordination éditoriale et l'action des différents participants et prestataires au projet de publication (auteurs, experts, PUG, maquettiste...) en veillant à la cohérence rédactionnelle de la publication
  - Gestion budgétaire du projet et des délais de réalisation
  - Évalue si besoin la pertinence de nouveaux supports de diffusion
- ➔ Participe à la gestion du processus de mise en page et la communication liée aux publications :
  - Suivi de la mise en page jusqu'au produit final (ex : choix des illustrations et de la couverture)
  - Suivi de la chaîne de fabrication de A à Z
  - Participation à la gestion de la promotion et de la diffusion des publications, conception des plans de communication



#### **4. Fonctionnement pour soumission d'un projet éditorial (avant dépôt de manuscrit) :**

Les auteurs désirant présenter un manuscrit doivent renseigner la fiche de dépôt éditorial (annexe 1) avec les pièces jointes suivantes :

- Résumé
- Table des matières prévisionnelle
- Un argumentaire sur l'intérêt de l'ouvrage, l'originalité de la contribution (notamment au travers du croisement disciplinaire) et le lien avec les démarches du LabEx
- Nom, fonction et laboratoire de rattachement des contributeurs
- Introduction ou chapitre
- Copie de la convention (si financement ou subvention autre que LabEx ITEM)

Le CODIR aura un mois pour étudier les projets éditoriaux, hiérarchiser les différentes propositions et soumettre ses recommandations au comité éditorial.

L'appel à publications se fera une fois par an

À consulter également :

- Annexe 1 : fiche de dépôt de projet éditorial
- Annexe 2 : consignes aux auteurs